

### Analyse évaluative n°7

## **Analyse économique des effets des aides à l'embauche en Wallonie**

### **Mesures du Plan Marshall 4.0 :**

AXE 1: Faire du capital humain un atout

### **Champ de l'évaluation**

L'objectif global identifié pour le PM4.0 est le redéploiement économique par la croissance des entreprises. Le développement du capital humain et l'amélioration de l'employabilité des travailleurs font partie des déterminants de cette croissance. Les aides à l'embauche participent à cet objectif au travers des effets attendus de cette politique : En effet, les aides réduisent pour les employeurs le risque lié à l'embauche d'un travailleur sans emploi. Ce faisant, les aides sont susceptibles d'élèver la probabilité d'emploi de travailleurs dont le capital humain a pu se déprécier durant leur épisode de chômage. La formation et le travail en entreprise contribuent à améliorer la productivité de ces travailleurs.

### **Public cible**

Le public-cible est constitué, d'une part des entreprises qui font face à une décision d'embauche et d'autre part des travailleurs bénéficiaires de ces aides.

### **Questions d'évaluation**

Les questions de l'évaluation portent sur la hausse de l'employabilité mais aussi plus largement sur les effets attendus en matière de volume et de répartition de l'emploi. Plus précisément :

1. Les aides à l'embauche contribuent-elles à augmenter le volume total de l'emploi en Wallonie?
2. Quel est l'impact des aides à l'embauche sur la stabilité de l'emploi ?

Les réponses à ces deux questions prendront en compte deux effets potentiels importants : d'une part des effets de substitution entre les travailleurs ciblés par les mesures d'aides et ceux qui ne le sont pas ; d'autre part, un effet de déplacement, ou de rotation, qui serait induit par l'incitant pour les entreprises à se séparer de travailleurs ne bénéficiant pas ou plus de l'aide, dans le but de bénéficier d'une nouvelle embauche subsidiée.

### **Méthodologie**

L'analyse économique consistera en une évaluation ex ante des aides à l'embauche. Nous aurons recours à des approches micro et macroéconomiques.

Le modèle microéconomique : Le modèle microéconomique se focalisera sur les effets sur la stabilité de l'emploi. Il s'agira d'un modèle d'appariement qui prendra en compte deux caractéristiques importantes du marché du travail wallon : (1) un certain degré d'inadéquation entre les profils

recherchés et les caractéristiques des demandeurs d'emploi, (2) une rigidité salariale découlant du mécanisme de négociation centralisée. Le modèle devra simuler l'impact des aides à l'embauche sur les flux de création et de destruction d'emplois, ainsi que sur le passage de l'emploi de court terme à l'emploi de long terme et sur les stocks d'emploi de court et long terme.

Le modèle macroéconomique : L'analyse macroéconomique exploitera le modèle de macro-simulation statique PREVIEW (Policy and Regions : EValuating the Impact on the Economy of Wallonia) développé à l'IWEPs. Le modèle sera adapté en vue de (1) distinguer deux marchés du travail selon le degré de qualification et (2) capter les flux d'entrées et de sorties de travailleurs. Il permettra de prendre en compte, d'une part, les effets multiplicateurs des créations d'emplois via le marché des biens et services et, d'autre part, l'effet de retour sur les finances publiques.

### **Chargés d'évaluation**

Matthieu Delpierre et Frédéric Verschueren

### **Calendrier**

Phase de réalisation : septembre 2017 à mars 2019.

Remise du rapport : mars 2019.